



Communauté de
Communes du
Pays de LUMBRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

N°14-06-60

L'an deux mil quatorze, le mardi 24 juin à 18 heures, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (pouvoir de V. CHARLEMAGNE), Président, suite à la convocation en date du 12 juin 2014.

Présents :

Mesdames LHERMITTE M.P. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; RITAINE E. (pouvoir de P. POULAIN); DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (pouvoir de F. DEGREMONT) ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; GUILLEMANT S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; CORDIER A. ; VASSEUR G. ; GALLET J.M. ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. ; POULAIN P. (pouvoir à E. RITAINE) ; DEGREMONT F. (pouvoir à J. DELRUE)
Messieurs CRETON S. ; GARENAUX M. ; SAGNIER F. ; CHARLEMAGNE V. (pouvoir à C. LEROY) ; WAVRANT M. ; BACQUET J. (pouvoir à G. VASSEUR) ; DENUNCQ R. ; DEVIGNE G.

Absents :

Monsieur ALLOUCHERY J.M.

Monsieur Grégory DELATTRE est élu secrétaire.

OBJET : CONSTRUCTION DE LA MAISON DES SERVICES – EMPRUNT DE 1.000.000 €

Le Président rappelle que pour les besoins de financement pour la construction de la maison des services, en cours, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 1.000.000 €.

Plusieurs organismes prêteurs ont été consultés et c'est l'offre de la Caisse d'Epargne qui présente les meilleures conditions.

Principales caractéristiques du contrat de prêt :

Montant du prêt : 1.000.000 €

Durée du contrat de prêt : 20 ans

Taux d'intérêt annuel : 3,20 %

Echéances d'amortissement : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : amortissement constant

Commission d'engagement : 0,15 % du montant du prêt

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE**

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20140624-14-06-60-DE
Date de télétransmission : 26/06/2014
Date de réception préfecture : 26/06/2014

~ d'autoriser le Président à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus, avec la Caisse d'Epargne

~ de l'habiliter à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt

~ de lui donner tous pouvoirs à cet effet.

Pour extrait conforme.

Le Président,

